

Palefrenier-soigneur



AgriCampus LAVAL

Diplôme délivré
par le MASAF
N° RNCP : 38389
Habilitation du 11/05/2016



Formation en
apprentissage



Être âgé(e) de 16 à 29 ans*
ou 15 ans si issu de 3ème



840 heures de formation
générale et professionnelle
sur 2 ans



Accessible aux personnes en
situation de handicap avec
accompagnement personnalisé



Candidatures
de janvier à septembre



Diplôme du Ministère
de l'Agriculture

Objectifs de la formation

- Devenir **salié employé** dans des haras et des exploitations d'élevage de chevaux, dans des centres équestres, dans des centres d'entraînement de chevaux de course au trot ou au galop, et dans tout secteur de la valorisation des équidés.

Organisation de la formation

- Le contrat d'apprentissage peut débuter à **partir de juillet de la 1ère année de formation**,
- La **formation annuelle** se répartit comme suit : **Entreprise : 35 semaines + 5 semaines de congés payés - CFA : 12 semaines.**
Une alternance de périodes en entreprise et au CFA (*généralement, 1 ou 2 semaines par mois).*
- La semaine de cours commence le lundi à 10h ou 11h et se termine le vendredi à 15h ou 16h,
- La relation CFA/Entreprise/Famille :
 - **Le tuteur classe** fera un point téléphonique avec l'employeur en début de contrat. Il réalisera une synthèse après chaque période au CFA et prendra connaissance des activités vues en entreprise,
 - **Un formateur** se rendra en entreprise 1 fois/an,
 - **Le livret d'apprentissage numérique** sera un suivi permanent sur les 2 lieux de formation.

Positionnement dans la filière



Modalités d'inscription

Remplir et renvoyer le **dossier de pré-inscription** ou **saisir votre candidature sur notre site internet.**

A NOTER : Le dossier d'admission pour l'inscription définitive au CFA, ne vous parviendra qu'à réception du contrat d'apprentissage avec une entreprise

Modalités pédagogiques

- **Présentiel** et **alternance**,
- Travaux en **plateau technique** et **entreprise.**

Chiffres clés

➔ À retrouver sur
notre site internet



AgriCampus LAVAL

Poursuite d'études

Dans le cadre de la **filière cheval**, il est possible d'étendre ses connaissances en préparant :

- Un **Brevet Professionnel Responsable** d'une **Entreprise Hippique (BP REH)**,
- Un **BAC**calauréat **PRO**fessionnel **Conduite et Gestion** d'une **Entreprise Hippique (BAC PRO CGEH)**,
- Un **Certificat d'Aptitude Professionnel agricole (CAPa)** dans une autre spécialité.

Programme de la formation

3 MODULES GÉNÉRAUX = 416 heures

MG1	Histoire/Géographie - Éducation SocioCulturelle - Mathématiques - Informatique - Sciences Économiques Sociales Générales
MG2	Français - Education Physique et Sportive/Bio du sport
MG3	Anglais

AUTRES DISCIPLINES = 62 heures

Pluri-activités	Soutien
Renforcement	Stage collectif - Sauveteur Secouriste du Travail

5 MODULES PROFESSIONNELS = 362 heures

MP1	Économie
MP2	Sciences et Techniques des équipements
MP3	Hippologie
MP4	Pratique Professionnelle
MIP	Module d'Initiation Professionnelle

Des **parcours individualisés** peuvent être proposés pour tenir compte :

- D'acquis antérieurs reconnus,
- De difficultés scolaires (soutien),
- De jeunes en situation de handicap.

Tarifs & Financement

- Hébergement et restauration :

Régime	Montant par semaine de présence au CFA	Aides aux familles par l'Opco (sauf contrat signé avec un employeur public)	Montant restant à charge des familles par semaine de présence au CFA
Interne	124,25 €	51,00 €	73,25 €
Demi-pension	36,25 €	15,00 €	21,25 €

+ le coût annuel de la formation CAPa : 26,55 €.

- Financement de la formation par l'entreprise ou son Opco.

Admissions - Pré-requis

- Être âgé(e) de **16 à 29 ans *(30 ans moins 1 jour)**, ou **15 ans** si issu de 3ème (à la signature du contrat),
- Justifier d'**un contrat d'apprentissage**, avec une entreprise habilitée, située dans le quart Nord-Ouest de la France,
- Être en possession d'**une fiche d'aptitude médicale** délivrée par le Service Médecine du Travail de la Mutualité Sociale Agricole dont dépend l'employeur,
- Entrées permanentes, 1er regroupement en septembre.



Seule la **signature du contrat d'apprentissage** permet le démarrage de la formation

Pour des informations complémentaires (métiers, rémunérations), rendez-vous sur le site www.agricampus-laval.fr

Obtention du diplôme

L'examen se déroule en :

- **13 CCF (Contrôle en Cours de Formation)** :
- 1 écrit (Mathématiques-SESG),
- 12 oraux ou pratiques.
- **1 épreuve terminale** en Zootechnie : Oral.

Contactez l'accueil du CFA

02 43 66 06 91

cfa.mayenne@educagri.fr

agricampus-laval.fr

Venir à AgriCampus

321, route de Saint-Nazaire
CS 81319
53013 Laval CEDEX

